Légende

Nord

Parcelles flêchées pour EnR Photovoltaïque (toiture et/ou ombrière)

Parcelles flêchées pour rattachement réseau de chaleur urbain

Rivière La Fure fléchée pour réflexion EnR hydrolique

Retours consultation citoyenne ZAEnR
https://www.ville-tullins.fr/developpement-durable/les-energies-renouvelables

Contact	Date	Observations
Fabrice DESSENOIX fabrice.dessenoix@protonmail.com 06 74 19 50 37	16/02/2024 Courriel	Je trouve les axes présentés pertinents. Je voudrais cependant faire part de quelques réflexions personnelles. Concernant le solaire, je pense qu'il pourrait être intéressant de développer également les panneaux solaires thermiques en toiture, notamment en lorsqu'il y a un besoin d'eau chaude dans le bâtiment couvert. Cela pourrait peut-être d'ailleurs compléter le réseau de chaleur urbain et soulager son dimensionnement. Concernant l'implantation des panneaux solaires, serait-il possible de prendre des décisions politiques au niveau local (dans le PLU ?) pour interdire les projets de panneaux solaires au sol en zone agricole ? Serait-il également possible d'ajouter des clauses dans le PLU ou de mettre en place des incitations fiscales locales pour inciter/obliger à un pourcentage de toiture couverte par des panneaux solaires (photovoltaïques ou thermiques) sur les constructions neuves, voire les rénovations. En effet, seulement 2 à 5 m2 sont nécessaires pour couvrir les besoins en eau chaude d'une famille de 4 personnes. Concernant le réseau de chaleur urbain à biomasse, j'aimerais évoquer l'attention à apporter à la gestion forestière pour la production de bois pour la biomasse pour avoir un véritable gain environnemental. Lors des marchés publics pour les bois, il ne faudrait pas favoriser les coupes rases et accorder de l'importance aux fournisseurs travaillant avec des organismes pour avoir une gestion durable de leurs forets ou ayant déjà mis en place une telle gestion. Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ces remarques et me tiens à votre disposition pour des clarifications si nécessaire.
Gibert MARMEY gilbert.marmey@wanadoo.fr 19 chemin du Peilladoux	16/02/2024 Courriel	Je suis pour le développement de toutes énergies renouvelables sur la commune. Pour l'énergie solaire préférer les toits privés et publics ainsi que les ombrilleres sur les parkings et les lieux déjà bétonnés. (Carrefour... par exemple) Je suis contre l'artificialisation des sols autour de la déchèterie du Peuras, notamment l'extension du parking de Watt & home. Si l'objectif est de faire un champ solaire sur les terrains agricoles, préférer des serres solaires qui pourront continuer à répondre à la fois à l'autonomie alimentaire de la commune et à la production d'Energie sans réduire les surfaces agricoles. D'autre part, je propose la consultation par la ville de l'association centrale villageoise Wattisere pour ses projets énergétiques.

WATT ISERE contact@wattisere.fr F. VADON, Présidente	26/02/2024 Courriel 27/02/2024 Courrier	La consultation menée pour la définition des ZAEnR sur la commune de Tullins est l'occasion pour la société citoyenne Wattisère Centrale Villageoise de rappeler son existence. Issue de la volonté de citoyens du bassin de vie, dont plusieurs Tullinois, cette société citoyenne a pour but de promouvoir et développer la production et l'usage d'énergie renouvelables et locales. Elle compte plus de 80 actionnaires à ce jour, particuliers, collectivités locales et entreprises. Créée en 2020, sa première tranche de travaux a déjà permis d'équiper 4 toitures de panneaux photovoltaïques correspondant actuellement à environ 155MWh facturés en 2023 (ce qui représente approximativement la consommation domestique de 40 foyers hors chauffage). Le périmètre d'action de Wattisère comprend 20 communes dont Tullins. Les membres de Wattisère sont bénévoles et les bénéfices de la SAS quand il y en aura eu pour vocation à être affectés à de nouveaux investissements productifs d'EnR ou d'incitation à la sobriété énergétique. Les activités de Wattisère ne se limitent pas à du photovoltaïque et elle est disposée à étudier des projets d'hydroélectricité compte tenu de l'intérêt de cette modalité de production d'énergie dans notre région au relief la favorisant. Nous suivons donc avec intérêt le projet envisagé sur la Fures. Wattisère est également partenaire d'une société à gouvernance partagée œuvrant dans l'accompagnement et le développement de réseaux de chaleur à énergie bois. Wattisère propose de plus un groupement d'achat de granulés de bois produits localement. Le plan de ZAEnR de Tullins délimite des zones comportant de grandes surfaces de toiture et de parking pouvant accueillir de la production via photovoltaïque. Cependant, notre expérience montre que l'étude d'implantation arrive parfois à une impossibilité soit technique (faiblesse de la structure par exemple) soit de rendement (mauvaise orientation ou ombres portées) et il convient donc de rester ouvert et imaginatif pour trouver d'autres lieux propices à cette énergie. Nous portons évidemment notre préférence à l'utilisation de surfaces "stériles" comme les toitures ou les parkings, mais il peut également être intéressant d'étudier les terrains pollués ou naturellement dégradés, impropres à l'agriculture, comme d'anciennes carrières et dont la localisation et l'orientation peuvent permettre d'envisager une installation productrice d'énergie (cas de la carrière de Tizin). Ainsi, la cartographie ZAEnR doit être considérée comme ce qu'elle est : une priorisation des secteurs dans lesquels les EnR seront autorisées, sans oblitérer la possibilité d'en développer dans d'autres lieux de la commune quand leur implantation est judicieuse et rentable. Elle ne doit pas être exclusive et nous suggérons qu'une incitation/information soit inscrite dans les documents d'urbanisme à étudier l'implantation d'une production d'énergie sur les nouvelles constructions ou rénovations de toitures à l'avenir. Nous proposons notre oeil maintenant aiguisé à tous ces projets pour prodiguer des conseils, sans arrière-pensée économique puisque notre philosophie n'est pas le profit mais la vision de l'indépendance énergétique des territoires à l'avenir. Si un projet étudié par nos soins n'est pas suivi d'un partenariat mais qu'il aboutit à l'implantation d'une production locale et renouvelable d'énergie nous considérons avoir rempli notre mission et en sommes satisfaits. Cependant nous proposons dorénavant plusieurs types de montages pour participer ou être porteurs de projets : porteur complet du projet, tiers investisseur, en revente totale ou en autoconsommation collective ou individuelle...il y a de multiples montages possibles.